

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

***Module « Enjeux et défis de la participation de l'enfant dans un contexte de protection »***

7 jours de cours de novembre 2024 à février 2025

Haute école de travail social  
et de la santé Lausanne

**HE  
TSL**

## Introduction et objectifs généraux de la formation

---

Le champ de la protection de l'enfance est aujourd'hui traversé par une volonté sociétale et politique qui tend à accorder une place centrale à la participation des enfants et des jeunes. La valorisation de cette participation, et plus largement des droits de l'enfant, est ainsi au cœur de nombreux textes légaux adoptés au cours des dernières décennies, faisant passer l'enfant d'un « statut d'objet dépendant au statut de sujet indépendant, titulaire de droits » (Meier & Stettler, 2019, p. 30<sup>1</sup>). Au niveau suisse, les recommandations de la Conférence en matière de protection des enfants et des adultes (COPMA) et de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) relatives au placement extra-familial soulignent également cet enjeu de la participation des enfants, en recommandant aux cantons de veiller à ce que cette possibilité soit exploitée.

En même temps que la question des droits de l'enfant tend à se concrétiser dans les pratiques d'accompagnement dans les contextes de protection, une évolution du regard sur l'implication des parents est également mise en évidence, témoignant du passage d'une logique tournée vers l'éviction des parents vers des modalités de travail ou de collaboration soutenant leur participation/implication. Soutenir la pluralité des liens de l'enfant ou du jeune en toute sécurité (physique et psychologique), tout en assurant sa protection et tout en veillant à développer des actions de soutien à la parentalité, constitue toutefois un défi pour les dispositifs de protection de l'enfance.

Dans le cadre de cette formation, l'enjeu que pose la question de la participation de l'enfant dans un contexte de protection sera travaillé depuis différents points de vue et cadres de référence (droit, psychologie, sociologie). A chaque fois, une attention particulière sera accordée à la mobilisation et au croisement de l'expérience de travail des participant·e·s issu·e·s de différents contextes professionnels (services placeurs ; institutions résidentielles et ambulatoires).

Cette formation poursuit les objectifs suivants :

- situer et problématiser les enjeux juridiques et éthiques que posent le droit de l'enfant d'exprimer librement son opinion et d'être entendu sur toute question le ou la concernant (au sens de l'art. 12 de la CDE), dans un contexte de protection ;
- problématiser, au niveau de sa pratique spécifique, l'enjeu de la participation de l'enfant, en prenant en compte les tensions entre droits et place de l'enfant et droits et place des parents ;
- inscrire les enjeux et défis de la participation de l'enfant à l'intérieur des différentes prescriptions qui orientent l'intervention et/ou l'action socio-éducative (protection, réhabilitation des compétences parentales) ;
- situer le rôle des professionnel·le·s dans les collaborations « inter-métiers » (services placeurs ; institutions socio-éducatives) à l'intérieur desquelles doivent se mutualiser des compétences dans l'intérêt de l'enfant, depuis des cultures et/ou expériences professionnelles porteuses de leur propre logique ;
- renforcer la légitimité des professionnel·le·s à produire et démontrer une connaissance située sur les enjeux et les pratiques sociales en protection de l'enfance.

---

<sup>1</sup> Meier, Ph. & Stettler, M. (2019). Le droit de la filiation (6<sup>ème</sup> édition). Schulthess Médias Juridiques SA

## Contenus de la formation

---

Les thématiques suivantes seront notamment travaillées dans le cadre de la formation :

- La participation des enfants et des jeunes en lien avec l'évolution des normes et responsabilités familiales : quels enjeux pour les pratiques socio-éducatives ?
- L'évolution de la participation de l'enfant dans les dispositions légales et la jurisprudence : un enjeu majeur.
- La participation des enfants et des familles dans un contexte de protection : comment construire des conditions porteuses de cette ambition ?
- L'écoute de l'enfant et la représentation de sa parole, au carrefour d'enjeux juridiques et éthiques.
- La participation de l'enfant à l'épreuve des collaborations : des obstacles et des supports à l'intervention.
- Soutenir l'expression de la parole de l'enfant : un défi et des pièges à contourner.

## Public cible

---

Ce module de formation s'adresse aux assistantes sociales et assistants sociaux des services placeurs, ainsi qu'aux professionnel·le·s du champ socio-éducatif et sanitaire travaillant auprès de mineurs dans des contextes résidentiels et/ou ambulatoires. La mise au travail, dans l'espace de formation, de ces différents publics, qui peuvent être amenés à partager des responsabilités concernant les mêmes familles, fait partie intégrante de la formation et en constitue une plus-value.

## Modalités pédagogiques

---

Les modalités pédagogiques et moyens didactiques envisagés pour cette formation se réfèrent aux principes et méthodes de la formation des adultes. Plus précisément, il sera fait appel à des modalités de travail permettant de mettre à profit les compétences et apports des participant·e·s, dans une circularité continue entre savoirs théoriques et expérientiels. Ce modèle soutiendra une appropriation des apports de la formation par les participant·e·s, depuis leur expérience concrète de travail (avec les enfants, les familles et les différents professionnel·le·s du réseau). Il permettra également au groupe de formation de mutualiser des expériences de travail autour d'enjeux communs auxquels doivent aujourd'hui répondre les pratiques dans le champ de la protection de l'enfance.

## Dates des cours

---

Ce module comprend 7 jours de cours :

- 14 novembre 2024      - 16 janvier 2025
- 15 novembre 2024      - 17 janvier 2025
- 12 décembre 2024      - 4 février 2025
- 13 décembre 2024

La validation de ce module nécessite également du travail personnel en dehors de ces jours de cours (voir ci-dessous).

## Lieu et horaire de la formation

---

Les cours ont lieu dans les locaux de la HETSL, chemin des Abeilles 14 à Lausanne, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

## Certification

---

La validation de ce module comprend la réalisation d'un travail écrit qui peut être réalisé individuellement ou en binôme. Sa validation donne lieu à l'octroi de **5 crédits ECTS** qui sont reconnus dans le CAS en protection de l'enfance et de la jeunesse.

**Le module « Enjeux et défis de la participation de l'enfant dans un contexte de protection » peut également être suivi sans validation et indépendamment des autres modules du CAS.** Dans ce cas-là, et pour autant que le ou la participant·e ait pris part à au moins 80 % de la formation, une attestation de suivi de cours est établie.

## Organisation de la formation

---

Ce module fait partie du CAS HES SO en protection de l'enfance et de la jeunesse dont les autres modules prendront place dès le printemps 2025 :

- module « Travail avec les enfants et les familles en situations de vulnérabilité : entre protection, participation, prise de risques et responsabilité parentale » ;
- module « Collaborations et partenariats en protection de l'enfance » ;
- module « Travail de certification ».

L'offre de formation en lien avec ce CAS va s'enrichir d'ici son ouverture au printemps 2025 : la possibilité sera notamment donnée aux participant·e-s de pouvoir choisir certains cours en fonction de leur parcours académique / professionnel et besoins de formation. Des informations concernant cette formation et ses modalités d'inscriptions seront disponibles sur notre site internet [www.hetsl.ch](http://www.hetsl.ch) dans le courant de l'automne 2024.

## Conditions d'admission et délai d'inscription

---

**Le délai d'inscription à ce module est fixé au 16 septembre 2024.** Le nombre de places étant limité, les admissions sont traitées sur la base des dossiers de candidatures et par ordre d'arrivée.

Ce module est ouvert à tout·e professionnel·le concerné·e, dans sa pratique actuelle, par les enjeux de participation de l'enfant dans un contexte de protection.

L'inscription au module ne constitue pas une admission au CAS en protection de l'enfance et de la jeunesse, qui nécessite la soumission d'un dossier de candidature conforme aux exigences de la HES-SO. Des informations à ce sujet seront disponibles sur notre site internet [www.hetsl.ch](http://www.hetsl.ch) dans le courant de l'automne 2024.

## Conditions financières et désistement

---

### Coût de la formation

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Finance d'inscription : CHF 200.-

Frais de formation pour le module 1 : CHF 2'300.-

Pour les détails relatifs aux aspects financiers de la formation, se référer à l'art. 3 du Règlement de la formation.

## Inscription et renseignements

---

L'inscription se fait en ligne suivant le lien suivant : [www.hetsl.ch/form-CASPEJ24\\_M1-2/](http://www.hetsl.ch/form-CASPEJ24_M1-2/)

**Délai d'inscription** : 16 septembre 2024

### Renseignements :

Patricia de Meyer et Anne-Françoise Pont Chamot, co-responsables de la formation  
Courriel : [anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch](mailto:anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch)

### Secrétariat :

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)  
Tiziana Di Mizio, secrétariat de l'Unité de formation continue  
Ch. des Abeilles 14 – 1010 Lausanne

[tiziana.dimizio@hetsl.ch](mailto:tiziana.dimizio@hetsl.ch)

Tél. : +41 21 651 03 29